

réseau téléphonique de ce pays, représenterait une somme d'environ \$1.6 milliard et créerait 100 nouveaux postes pour gestionnaires canadiens des télécommunications.

5 mai: Le gouvernement fédéral met fin à un plan de stimulation des achats de logements introduit dans le budget de juin 1982 pour encourager la construction de maisons neuves par des contributions de \$3,000 de manière à créer de l'emploi et à améliorer l'accès à la propriété.

6 mai: Le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick dépose un budget visant à réduire le déficit de la province de \$511.5 millions qu'il était à \$391.8 millions.

10 mai: Le budget du Québec pour l'année financière 1983-84, présenté aujourd'hui à l'Assemblée nationale, a pour objet d'encourager la reprise économique et de maintenir le déficit à son niveau actuel d'environ \$3.2 milliards. De son côté, le trésorier de l'Ontario dépose pour 1983-84 un budget instituant une nouvelle taxe immédiate de 7 % sur le tabac, une taxe de vente plus élevée sur les boissons alcoolisées qui prendra effet le 24 mai; par ailleurs, ce budget abolit temporairement la taxe sur les meubles et appareils ménagers jusqu'au 9 août.

11 mai: Les employés d'entretien de la Commission de la communauté urbaine de Montréal (CCUM) entrent en grève; le gouvernement du Québec dépose un projet de loi le 13 mai, pour mettre un terme à cette grève illégale.

24 mai: Le Québec met en vente de nouvelles obligations provinciales à 9.5 % d'intérêt pour la première année, puis 8.5 % par année jusqu'à 1993; en vertu d'une entente fédérale-provinciale, les primes peuvent être déduites du traitement des fonctionnaires fédéraux qui, résidant au Québec, achètent les nouvelles obligations de cette province.

25 mai: Le Département du commerce des États-Unis annonce qu'aucun droit de douane ne sera imposé sur le bois de construction canadien qui traverse la frontière américaine. D'autre part, le gouvernement fédéral commence à vendre des obligations totalisant \$300 millions et assorties d'un taux d'intérêt de 9.25 %.

Juin 1983

8 juin: La Commission canadienne du blé conclut avec la Chine une entente visant l'exportation de 2.1 millions de tonnes de blé à ce pays au cours de 1983; cette vente, au montant de quelque \$400 millions, fait partie d'un accord signé en 1982.

20 juin: Le Québec abolit la taxe de vente de 8 % sur le carburant pour avions réactés effectuant des vols internationaux.

28 juin: Le premier ministre annonce que le programme des 6 et 5 % applicable aux augmentations de traitements et salaires de la Fonction publique fédérale se continuera pour une deuxième année, limitant les hausses salariales du personnel visé à 5 %. Le Canada conclut avec le Japon une nouvelle entente sur les importations de voitures japonaises en 1983, réduisant la part du marché canadien de l'automobile détenue par les fabricants japonais de 25 % qu'elle était en 1982 à 19 %.

29 juin: Le gouvernement fédéral accorde un contrat pour la construction de six frégates à la Saint John Shipbuilding and Dry Dock du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement du Québec et celui de la France parviennent à une entente sur la construction d'une fonderie d'aluminium à Bécancour (Québec).

30 juin: Le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta signent une nouvelle entente au sujet des prix du pétrole et du gaz naturel; cette entente gèle les prix du pétrole canadien découvert en 1974 (environ 70 %) au niveau alors en cours de \$29.75 le baril pour les 18 prochains mois, de manière que le prix de détail de l'essence n'augmente pas sensiblement pendant une certaine période.

Juillet 1983

1^{er} juillet: La Banque de la Nouvelle-Écosse annonce un programme de taux d'intérêt réduits sur les emprunts contractés en juillet pour l'achat de voitures neuves, afin de stimuler la reprise de l'industrie automobile.

4 juillet: Des honoraires sont établis à l'égard de certains services médicaux.

7 juillet: Le premier ministre W.R. Bennett, de la Colombie-Britannique, présente un budget d'austérité pour 1983-84 et 26 nouveaux projets de loi, prévoyant des compressions dans les services gouvernementaux. Plus de 400 fonctionnaires de la province seraient licenciés d'ici au 31 octobre, et environ 5,000 autres dans les quelques prochains mois.

8 juillet: Le gouvernement du Québec et celui de la France signent une entente pour la création d'un réseau de télévision par câble en France, dont l'aménagement rapporterait à la province des bénéfices se situant entre \$200 millions et \$1 milliard.

13 juillet: Le gouvernement réduit de 10 % à 5 % l'augmentation des tarifs aériens préalablement consentie aux compagnies d'aviation, à cause de sa décision de maintenir son programme des 6 et 5 %; l'augmentation accordée prendrait effet en octobre 1983.

26 juillet: On annonce que la taxe d'accise sur la bière, le vin et autres boissons alcoolisées augmenterait de 13 % le 1^{er} septembre; cette hausse devrait engendrer un revenu d'environ \$280 millions.

29 juillet: Par l'intermédiaire d'un groupe de gestion des réseaux informatiques pour les conseils scolaires, le gouvernement du Québec signe une entente avec la société IBM pour l'achat d'environ 500 micro-ordinateurs qui seront installés dans 133 écoles secondaires.

Août 1983

10 août: Au Québec, 9,000 travailleurs du vêtement entrent en grève pour la première fois depuis 43 ans, à cause de la lenteur des négociations entamées en vue d'une nouvelle convention collective; le 24 août, une nouvelle convention est acceptée par 51 % des travailleurs en cause et l'ensemble des effectifs sont retournés au travail.

11 août: À la 24^e conférence annuelle des premiers ministres, les premiers ministres provinciaux se réunissent à Toronto pour discuter de la situation économique en général, ainsi que des mesures à prendre pour soutenir la reprise, pour créer de nouveaux emplois, pour assurer la formation des effectifs et pour mettre sur pied un mode fédéral-provincial de financement des services de soins de santé.

15 août: Le gouvernement de l'Ontario annonce qu'il augmente de 10 % sa taxe sur les vins importés et sur les vins indigènes bon marché.

19 août: Le ministre du pétrole des Émirats arabes unis, Mana Saed Oteida, déclare que l'OPEP maintiendra son niveau actuel de production, soit 17.5 millions de barils par